

Sujet: [INTERNET] enquête publique projet éolien Montjean
De : gery lepoutre <gery.lepoutre@gmail.com>
Date : Thu, 7 Dec 2017 19:17:23 +0100
Pour : pref-observations-ep-montjean@charente.gouv.fr

Association Charente Limousine Environnement (C.L.E)

Agrément préfectoral N° W163000974 en date du 28 mai 2014

Enquete publique Montjean

Projet éolien

A l'attention de Monsieur Roger Orvain commissaire enquêteur.

Monsieur

Nous nous opposons à ce projet car comme les autres projets en Charente, les intérêts écologiques ont été supplantés par l'apport de la manne financière.

Les promoteurs de ces installations de zones industrielles d'aérogénérateur géants ne voient que le profit et nient les problèmes vécus par les habitants.

Trop d'éoliennes dans le secteur de Montjean.

Trop d'habitations à proximité des éoliennes dont les nuisances s'ajouteraient à la LGV toute proche.

Présence probable dans la zone d'implantation des éoliennes de l'outarde canepetière et du milan royal, espèces menacées.

Les habitants vont voir leurs maisons invendables.

Les habitants de Montjean et des alentours sont venus vous dire leur désarroi, nous les soutenons et les aiderons pour que ce projet néfaste n'aboutisse pas.

Géry lepoutre

Président de CLE.

Chasseneuil sur Bonniere le 7/12/2017

--

Sujet: [INTERNET] Enquête publique Monjean

De : Fiona Cowell <fiona.beauchene@hotmail.fr>

Date : Thu, 7 Dec 2017 19:29:37 +0000

Pour : "pref-observations-ep-montjean@charente.gouv.fr" <pref-observations-ep-montjean@charente.gouv.fr>

BEAUCHÊNE
16490 ALLOUE

M. Roger Orvain, Commissaire enquêteur,
La Mairie,
16240 Montjean.

Le 5 décembre 2017

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par cette lettre j'exprime ma forte opposition au projet éolien de la société EDPR France sur Montjean.

Cette commune essuie déjà les éoliennes du parc de Theil Rabier ainsi que le bruit des trains sur la LGV qui passe à proximité. Les éoliennes proposées sont trop près de beaucoup d'habitations, même si la distance est bien légale, et ces faits vont causer une grande dégradation de la qualité de vie des riverains.

En plus, il existe un enjeu majeur pour deux espèces protégées, l'outarde canepetière et le milan royal. Je vous rappelle le discours prononcé par M. Hulot octobre dernier aux Journées FRB, dans lequel il constate que « l'expression sur la biodiversité n'a pas été à la mesure de l'expression sur le climat » (...) et qu'il « faut effectivement évaluer l'impact des politiques énergétiques vis-à-vis de la biodiversité ». L'avifaune d'un secteur entre bien dans l'enveloppe de la biodiversité, et un rapport récent (www.jfdumas.fr/Les-oiseaux-au-peril-de-l-eolien) sonne l'alerte surtout pour les espèces fragiles: « Vingt espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux ont, à ce jour, été retrouvées sous les éoliennes françaises. Il s'agit d'espèces menacées de disparition, d'espèces vulnérables à certaines modifications de leur habitat, d'espèces considérées comme rares (population faible ou répartition locale restreinte), et d'espèces nécessitant une attention particulière à cause de la spécificité de leur habitat ». Je vous rappelle que le milan royal (*milvus milvus*) ainsi que l'outarde canepetière (*tetrax tetrax*) sont tous les deux sur la liste de cette annexe. Même quelques oiseaux tués par éolienne par an sont trop !

J'espère qu'en considérant tous les enjeux autour de ce projet éolien, vous tiendrez en compte ces remarques.

Cordialement, et avec mes salutations respectueuses,

Fiona Cowell